

A★B★A★R★C

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU	2
CONTEXTE DU LIEU	4
OBJECTIFS ANNUELS POURSUIVIS	6
MOT DU PRÉSIDENT	8
COUP DE PROJECTEUR : PROJET INSTITUTIONNEL	11
ACTIVITÉS, ACTIONS ACCOMPLIES	12
Accueil libre	12
Concerts	15
Petits jobs	18
Ciné-Transat	20
Semaine contre le racisme	22
Fête au village	25
Ciné 2012	26
MOT DE LA TRÉSORIÈRE	28
PERSPECTIVES 2013	33
REMERCIEMENTS	34

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU



L'Abarc, Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires accueille des jeunes de 15 à 22 ans dans deux lieux distincts :

- L'Abarc, bâtiment dont l'association est propriétaire, est située au Bois de la Grille à l'extérieur du village et est entourée d'un vaste terrain et d'une forêt. Le lieu comprend une grande salle polyvalente (accueil libre, concerts, spectacles) pouvant recevoir 150 personnes, une cuisine, un bar, un bureau, un atelier, un local de mixage et un local de stockage. Un wagon transformé en sauna et salle de musculation, ainsi qu'un four à pizzas sont également disponibles sur le terrain. Cet environnement idéal nous permet de développer des activités tant à l'extérieur qu'à l'intérieur sans toutefois gêner le voisinage. La majorité des ouvertures proposées aux jeunes se

fait à cette adresse pour des raisons pratiques d'espace, de confort et d'aménagements.

- Le Barac, local prêté par la Ville de Vernier, est situé à la Via de Coisson au centre de Vernier-Village. Il est aménagé d'un coin bar, un baby-foot et d'ordinateurs en réseau. Malgré la petite taille du bâtiment, cet endroit nous permet d'établir facilement des contacts avec les jeunes du village, du fait de son emplacement central. Nous n'ouvrons ce lieu que quelques heures en fin de journée, l'absence de sanitaires dans le bâtiment ne nous permet pas d'avoir un horaire extensif !

Le comité de gestion est actuellement composé de sept membres bénévoles s'investissant chacun activement dans des tâches définies. Deux animateurs et une animatrice socioculturels totalisant un 175 % de temps de travail et une monitrice à raison de 500 heures par année sont employés dans ces deux lieux. Une secrétaire travaillant à 20 % s'occupe de la saisie comptable et d'une partie de l'administration. Une soixantaine de jeunes fréquentent l'Abarc et le Barac régulièrement.

CONTEXTE DU LIEU



Première ville suburbaine de l'agglomération genevoise, Vernier est une commune pleine de contrastes accueillant sur son sol aussi bien des secteurs d'habitations et de résidences que des zones industrielles et d'activités commerciales ou des espaces de détente et de nature.

Vernier a connu une très forte explosion démographique. Aujourd'hui, plus de 7 % des habitants de l'agglomération genevoise résident sur le territoire de la Ville de Vernier. Avec une population de 34'000 habitants, des indices de population étrangère et jeune nettement supérieurs à la moyenne cantonale ainsi que la plus forte proportion de logements sociaux sur son territoire, Vernier a une population potentiellement plus fragile que bien d'autres communes.

Vernier cumule les inégalités sur l'ensemble des indicateurs retenus pour la sélection des communes éligibles à la politique de cohésion sociale en milieu urbain.

La configuration particulière des quartiers de la commune donne une identité spécifique à chaque lieu. Elle oblige les professionnels à rester à l'écoute des besoins de la population et à s'informer davantage sur la réalité propre à chaque entité locale.

Vernier est la commune qui concentre le plus d'écoles primaires en REP (réseau d'éducation prioritaire) du canton de Genève.

Une Charte Jeunesse a été signée en avril 2011 par la Ville de Vernier impliquant tous les acteurs "jeunesse" afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de la municipalité.

C'est dans cet environnement particulièrement étendu que l'Abarc intervient. Contrairement aux Maisons de Quartier urbaines et grâce à sa situation géographique singulière (Bois de la Grille), ce lieu attire une large population des quartiers avoisinants (Vernier-Village, Châtelaine-Balexert-Libellules, Aïre-Le-Lignon et Avanchets). Par conséquent, l'Abarc s'implique comme un acteur de la vie sociale et culturelle sur l'ensemble de la commune et même au-delà en effectuant un travail de réseau avec les différentes institutions de Vernier et d'ailleurs.

OBJECTIFS ANNUELS POURSUIVIS :

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL, SOCIALISATION ET PRÉVENTION



L'Abarc est un lieu d'accueil pour jeunes de 15 à 22 ans. Tous les jeunes de cette tranche d'âge sont acceptés sans exception. Conscients que nous sommes pour certains jeunes en difficulté le dernier lien social "institutionnel", nous restons toujours ouverts à les accueillir quels que soient leurs problèmes. Dans ce contexte, il est primordial de prendre le temps d'être à l'écoute des usagers avant toute chose, ceci afin d'instaurer un climat de confiance mutuelle. Tout au long de l'année, nous cherchons à soutenir le développement personnel des jeunes et plus particulièrement pour ceux qui sont en perte de repères. Une partie de nos jeunes issus de milieux précaires (familles nombreuses, chômage, scolarité interrompue...) viennent à l'Abarc pour y chercher un espace où ils peuvent exister en toute confiance, loin de toutes les préoccupations de la vie.

L'Abarc est soucieuse d'amener les jeunes à une vie plus collective, orientée vers le partage, la solidarité et le respect notamment dans les relations filles/garçons. Elle développe aussi des projets "visibles" dans la commune et le canton, afin d'amener ses usagers à s'ouvrir vers de nouvelles rencontres et de nouveaux horizons. Des spectacles et des concerts sont très régulièrement organisés à l'Abarc. Ceux-ci permettent à nos usagers de découvrir d'autres populations et aussi de susciter chez eux de l'intérêt pour la nouveauté. La dimension culturelle à l'Abarc est employée comme un outil dans le processus de socialisation des jeunes; nous pensons en effet que ce moyen reste efficace auprès de nombreux jeunes et souhaitons consolider le travail événementiel.

Nous sommes également confrontés à des jeunes présentant des comportements à risques. Et c'est plus particulièrement vrai en ce qui concerne les addictions type consommation excessive de produits stupéfiants et d'alcool. Ce problème global (Genève n'est pas en reste...) ne peut se résoudre ou s'améliorer qu'avec une réponse locale, d'où la nécessité du travail en réseau. Même si un grand travail de prévention se fait directement au quotidien avec les jeunes à travers les discussions et la transmission d'informations, nous nous rendons compte à quel point il est primordial que tous les partenaires institutionnels communiquent à ce sujet.

MOT DU PRÉSIDENT



2012 fut une année intense, tant sur le plan des réalisations concrètes, des évènements, que sur le plan de l'investissement des membres du comité. C'est pourquoi, je souhaite en introduction remercier ce dernier pour son engagement et pour toutes les heures consacrées à l'association, malgré les emplois du temps personnels et professionnels bien chargés. En effet, sa contribution au bon fonctionnement de l'association, en collaboration avec l'équipe d'animation, a été précieuse.

Une grande partie de notre attention a été portée sur la construction collective de notre projet institutionnel. Cela a été l'occasion de revisiter les valeurs qui nous réunissent, de mettre en avant les richesses de notre lieu d'accueil et de construire une vision commune de ce que nous

souhaitons développer à l'Abarc, tant au niveau de l'accueil des jeunes, que du travail de réseau avec nos partenaires et enfin de la structure associative même. Cela a été également l'occasion d'identifier les points sensibles de notre fonctionnement. Les événements difficiles de l'été sont ainsi venus confirmer notre vision des éléments à consolider.

En effet, suite aux vols qui vous sont relatés dans ce rapport, l'association a vécu une période de crise l'automne dernier, impliquant une remise en question approfondie du fonctionnement de l'équipe et plus particulièrement des relations entre cette dernière et le comité. Cela a permis aux membres du comité d'exprimer plus clairement ses attentes et il me semble que les bases pour une meilleure collaboration ont été définies. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien de nos partenaires de la FCLR, de la FASe et de la Mairie de Vernier que je tiens à remercier chaleureusement. J'en profite également pour saluer la capacité de l'équipe de l'Abarc à saisir la balle au bond et son engagement à consolider la confiance réciproque indispensable à la réalisation des projets qui nous unissent.

Mais poursuivons la visite des éléments significatifs de l'année par l'engagement de Virginie Durussel au sein de l'équipe d'animation. Nous avons été très heureux de l'intégrer au sein de l'équipe avec l'idée de renforcer la présence féminine au sein des usagers de l'Abarc. Ainsi que vous pourrez le constater, cet objectif est en voie d'être réalisé, ce qui nous permet, entre autres éléments, de répondre à notre programme d'actions, développé dans le cadre de la convention tripartite FASe, Ville de Vernier, Abarc.

Deux points importants restent à résoudre. Le premier concerne le chauffage, en panne tout cet

hiver, rendant l'accueil des jeunes, ainsi que le travail des animateurs difficile. Nous cherchons des solutions -qui seront bien entendu très coûteuses, afin que cette situation ne se reproduise plus.

Le deuxième concerne le besoin urgent du comité à renforcer ses possibilités d'action en accueillant des nouveaux membres en son sein. Ainsi, je lance une invitation à toute personne intéressée à nous rejoindre et à participer à notre projet associatif, selon ses disponibilités. Malgré les difficultés qui peuvent parfois se présenter, cet engagement est un moyen intéressant et convivial de participer au soutien de jeunes dont les parcours sont heurtés et de renforcer les solidarités au sein du tissu social.

Philippe Koeppel
Président

COUP DE PROJECTEUR :

PROJET INSTITUTIONNEL

Entre décembre 2011 et mars 2012, l'Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires (ABARC), par l'intermédiaire de son comité et de son équipe professionnelle, a entrepris un processus de réflexion à l'issue duquel une vision commune sur l'identité, les objectifs et manières de fonctionner s'est dégagée.

Ce travail a pu être réalisé grâce à de nombreuses rencontres supervisées par M. Guillermo Montano, permanent de la Fédération des Centres de Loisirs (FCLR). Aussi les échanges d'idées, débats et discussions ont été structurés et synthétisés dans un document qui aujourd'hui constitue notre base commune, notre politique institutionnelle. Ce document a d'autant plus de valeur qu'il nous renforce dans l'idée de construire notre action en lui donnant un sens partagé. Le fait de verbaliser et nommer le corps de l'institution aide chacun à comprendre sur quoi il s'est engagé et vers quoi nous allons. Même si parfois le temps finit par nous rattraper, l'institution, elle, évolue, le public change, les crises vont et viennent. Il est donc d'autant plus nécessaire de s'adapter et de remettre en question les acquis et les habitudes. Les choses vont très vite, notre travail collectif tend à se spécialiser car les problématiques sociales se complexifient. Nous avons besoin d'un regard constant sur nous-mêmes et sur notre action, cette introspection ne sachant se passer d'un cadre et d'une analyse commune. La force du Projet Institutionnel est qu'il n'est pas figé, qu'il évolue avec son époque, et qu'il est le reflet des identités qui l'animent.

ACTIVITÉS, ACTIONS ACCOMPLIES



ACCUEIL LIBRE

L'ABARC ouvre ses portes aux jeunes entre 15 à 22 ans durant des accueils libres qui se déroulent :

BARAC (Via Coisson)
Mardi et jeudi de 17h à 20h

ABARC (Rte de Vernier)
Mercredi de 14h à 21h
Samedi de 14h à 19h

Durant ces périodes, les jeunes sont libres de venir sans inscription ni carte de membre. Ces moments sont importants car ils sont la base de notre travail avec les jeunes. Ils permettent à l'équipe d'entrer en contact avec eux, de percevoir les problématiques de chacun au travers de

discussions informelles.

En 2012, un groupe d'une vingtaine d'habitues était présent lors des ouvertures, en majorité des garçons albanophones âgés entre 17 et 22 ans.

Ces moments se déroulent bien, l'ambiance est bonne et conviviale. Les jeunes viennent pour se retrouver entre eux, écouter de la musique et échanger avec l'équipe d'animation. La grande majorité de ces "habitues" réside à Vernier-Village.

Les repas du mercredi sont très appréciés et plusieurs jeunes ont du plaisir à se mettre au fourneau et apprendre de nouvelles recettes.

Un groupe de 6 jeunes vient également régulièrement pour utiliser le local son. Ils sont âgés de 15 à 18 ans et résident dans d'autres communes (Ville de Genève... et même Puplinge !). Ils utilisent ce local pour enregistrer des compositions personnelles et répéter leurs morceaux.

ET LES FILLES...

Pour l'année 2012, nous nous étions fixé comme objectif de développer la fréquentation féminine durant les accueils libres. Le premier constat est que les filles ne viennent pas avec les mêmes envies. Elles utilisent le lieu essentiellement pour avoir un contact avec les adultes, échanger sur leur vie, demander des conseils... Nous avons donc utilisé les rares moments où elles venaient pour leur proposer des activités hors des moments d'accueil.

Ainsi, nous avons organisé un repas au restaurant entre filles. Ce moment fut très apprécié de

toutes et cela nous a permis de renforcer les liens et de réfléchir ensemble à des projets pour la suite. Durant les vacances de Noël, nous avons organisé deux sorties (marché de Noël de Montreux et les Bains de Lavey) et prévoyons un week-end à Paris début 2013.

Ces filles apprécient beaucoup de venir passer des moments à l'Abarc, par contre, il est difficile pour elles de s'intégrer dans la vie du lieu et la collectivité. C'est pourquoi il est important de poursuivre en parallèle des projets spécifiques avec elles avec le souci de favoriser la mixité.

BARAC

Cette année encore, nous avons eu des problèmes de chauffage au Barac. Le poêle fonctionne aléatoirement et, du fait que le local n'est pas du tout isolé, nous avons dû proposer notre accueil avec des températures inférieures à 10° durant les périodes hivernales. Les jeunes sont malgré tout preneurs de ces moments mais, au vu des conditions, ils ne restent que peu de temps. Il est donc impératif que nous puissions bénéficier d'un autre lieu d'accueil au centre de Vernier-Village.

CONCERTS



Avec plus d'une quinzaine de concerts à son actif pendant l'année 2012, la petite scène de l'Abarc pérennise son action culturelle auprès des jeunes. Notre travail porte de plus en plus sur la collaboration avec d'autres groupes ou associations de jeunes. Ce fonctionnement nous permet de proposer un à deux événements par mois. En effet, le temps relatif à la préparation de soirées est assez important et nous n'avons pas les forces nécessaires, tant professionnelles que bénévoles, pour pouvoir proposer une programmation musicale régulière. Ce constat nous a donc poussés à choisir un fonctionnement qui privilégie la responsabilisation et l'engagement des jeunes organisateurs en devenir. De fil en aiguille, et grâce au bouche à oreille, nous recevons fréquemment des propositions émanant de jeunes adultes qui souhaitent organiser une soirée concert de A à Z. Nous les accueillons et étudions ensemble toutes les étapes et tous les aspects

liés à la réalisation d'un événement culturel. Ensuite, nous déterminons les tâches et compétences de chacun et, finalement, nous inscrivons l'action dans un contrat de collaboration signé par tous les partenaires. Cette formalisation est nécessaire car elle nous permet de fixer clairement les responsabilités et devoirs de chacun. Notre but à moyen terme est d'amener des groupes de jeunes à s'organiser par eux-mêmes tout en visant une autonomie complète dans la réalisation de soirées. Pour l'instant, la grosse difficulté réside dans la recherche de moyens financiers, voire la mise en place d'outils favorisant l'autofinancement.

Parallèlement à cet encadrement structurel, nous pensons aussi intégrer plusieurs utilisateurs de l'Abarc dans la réalisation de ces soirées concert, afin de les amener à développer ou renforcer leurs compétences personnelles utiles à leur évolution citoyenne et/ou professionnelle. Citons l'exemple récent d'un jeune adulte qui, au travers des expériences acquises à l'Abarc, travaille maintenant comme éclairagiste dans plusieurs associations.

Le public visé est avant tout un public de jeunes adultes. Suivant le type de soirée, nous accueillons parfois plus de 200 personnes âgées de 15 à 25 ans. La plupart du temps, ce sont des étudiants du post-obligatoire et il y a aussi davantage de filles que de garçons qui viennent pour danser, en tout cas en début de soirée ! Nous sommes attentifs à l'ambiance générale et nous veillons surtout à limiter au mieux les excès en terme de consommation d'alcool. Notre but étant avant tout de faire de la prévention auprès du public, nous faisons appel à des structures comme la Fegpa ou Nuit Blanche lorsque nous avons besoin de renfort. Malheureusement, la tendance actuelle est à la consommation "binge drinking", les jeunes recherchent l'ivresse rapidement, ce qui rend le travail encore plus difficile... Nous restons toujours à la recherche de pistes d'actions

autour de la prévention. Cette problématique de consommation ne peut être envisagée qu'à partir d'une réflexion beaucoup plus large, c'est pourquoi nous participons à des groupes de travail en réseau, notamment avec la Ville de Vernier, afin d'amener des réponses ou des bouts de réponses collectives.

PETITS JOBS



Tout au long de l'année, nous engageons des jeunes pour divers petits jobs. L'entretien du bâtiment nécessite régulièrement des travaux tant intérieurs qu'extérieurs. Lors de soirées concerts, les jeunes sont engagés pour tenir le bar et l'éclairage. Cette année, des jeunes ont également été engagés pour la mise en place et le service lors de deux fêtes de mariage qui avaient lieu à l'Abarc. Nous travaillons également sur l'extérieur avec les jeunes.

En 2012, nous avons collaboré avec plusieurs partenaires :

- MQ L'Alibi (construction de la structure du bonhomme hiver)
- le BAL (entretien et aménagement de leur local)
- 42 prod (Zombie night)

- Ville de Vernier et Plan-les-Ouates (projections itinérantes)
- MQ Chausse-Coq (entretien du terrain du centre aéré et installation d'une fête)
- Animatou et Pré-en-Bulle (Ville est à vous aux grottes)

BUVETTE CULTURE

En 2012, nous avons également démarré une collaboration avec le service de la Culture de la Ville de Vernier. Des jeunes de l'Abarc gèrent une buvette lors des spectacles jeune public. Ils proposent un goûter et du sirop à prix modique.

Si certains de ces petits jobs sont effectués durant les heures d'ouverture, la majorité se fait à d'autres moments. Cela nous permet de passer des moments privilégiés avec les jeunes, de prendre du temps pour échanger avec eux. De plus, ces petits jobs leur permettent de développer de nouvelles compétences ou de valoriser leur savoir-faire. Cela leur permet de retrouver confiance en eux et en leurs capacités.

CINÉ-TRANSAT

Du 12 juillet au 19 août, l'Abarc a travaillé en collaboration avec Ciné Transat à la tenue de la buvette. Durant ces six semaines, neuf jeunes de Vernier ont travaillé derrière le bar pour vendre des boissons aux nombreux spectateurs venus assister aux projections (entre 100 et 5000 personnes par soir selon la météo). Deux animateurs se sont relayés pour encadrer ces soirées. Plusieurs jeunes de Vernier descendaient tous les soirs pour participer à cet événement.

Le bilan financier fut très maigre et nous avons alors réalisé que des vols avaient été commis, sans doute sur toute la durée de la manifestation. Ceci a engendré un manque à gagner estimé sur les six semaines à environ Frs 10'000.-.

Dès la rentrée de septembre, l'équipe d'animation a convoqué les jeunes à plusieurs reprises afin de leur faire prendre conscience de la gravité de ces actes et de chercher ensemble un moyen de remédier à cette situation.

L'Abarc a porté plainte. Au vu du nombre important de personnes qui auraient pu commettre ces vols, la justice a classé l'affaire.

Cette situation a beaucoup affecté les membres de l'association ainsi que les travailleurs sociaux mais elle a permis de démarrer un travail de réorganisation interne et de réflexion autour des diverses collaborations et petits jobs que nous proposons tout au long de l'année.

Les jeunes ont été également très touchés par cette affaire et cela a conduit à une baisse importante de la fréquentation durant les mois de septembre et octobre.

Depuis leur retour, nous poursuivons avec eux une réflexion autour d'un moyen de réparer ce préjudice et continuerons ce processus durant l'année 2013.

SEMAINE CONTRE LE RACISME



A l'occasion de cette semaine contre le racisme, la commission du Contrat de Quartier de Vernier-Village nous a octroyé la somme de Frs 6'000.- et nous profitons de l'occasion pour la remercier. Grâce à ce soutien, nous avons pu organiser divers événements :

Un atelier Slam, qui a débuté en février, proposait aux jeunes fréquentant l'Abarc de s'essayer à la technique du Slam. Deux jeunes sont venus une fois mais n'ont pas renouvelé leur participation. Cet atelier était organisé par un artiste de l'Université Populaire Africaine (UPAF) qui est tout de même venu en première partie de la soirée concert du 24 mars présenter son travail.

Le mercredi en fin d'après-midi, trois familles du Foyer des Tattes ont confectionné un

magnifique buffet avec des spécialités de leur pays respectif. Une trentaine de personnes présentes ont profité de cette délicieuse nourriture et des jeunes de l'Abarc se sont occupés d'installer la salle et de servir les boissons. Quelques-unes sont restées pour la projection du film "No man's Land".

Le samedi, une soirée "Music against racism" a été organisée par des jeunes et a réuni 300 personnes dans une très bonne ambiance. Concerts Reggae et Dubstep avec trois groupes et clôture de la soirée avec un DJ. Les jeunes de l'Abarc ont installé et rangé la salle, tenu le bar, se sont occupés de la régie lumière et ont confectionné les pizzas.

L'organisateur de la soirée a, à plusieurs reprises, pris la parole pour sensibiliser les jeunes à la question du racisme et rappeler l'importance de la tolérance et du respect d'autrui.

La semaine fut réussie, malgré l'atelier Slam qui n'a pas pris l'ampleur souhaitée faute de personnes intéressées.

Cette semaine fut également l'occasion d'avoir des discussions avec les jeunes de l'Abarc autour de la thématique du racisme mais également autour du Foyer des Tattes, de leurs perceptions et idées reçues.

Les jeunes de Vernier-Village ont une image très négative du foyer. Le fait de leur permettre de rencontrer des familles vivant là-bas et de leur faire déguster leur cuisine aura, nous l'espérons, permis de contribuer à modifier cette image. Tout du moins, nous avons pu ouvrir le dialogue et

tenté de créer des ponts entre ces deux lieux voisins.

Pour nous, professionnels, cette semaine a permis de nous rencontrer dans un moment informel et convivial et nous avons pu communiquer avec nos collègues des Tattes sur la dure réalité du travail de terrain (très faibles moyens financiers et baisse énorme d'effectifs).

Ces échanges nous ont beaucoup touchés et nous aimerions prolonger cette collaboration autour d'autres événements.

FÊTE AU VILLAGE



Comme chaque année, l'Abarc a collaboré à la réalisation de la fête de Vernier-Village. Vide-grenier, stands de nourritures, animations diverses ont rassemblé plusieurs centaines de villageois durant une belle journée ensoleillée dans le préau de l'école des Ranches.

Les jeunes de l'Abarc ont tenu la buvette et ont participé à l'installation de la scène. Deux jeunes ont joué les aides techniciens lors des changements de groupes.

L'Abarc avait également engagé une intervenante qui a construit, avec plusieurs jeunes, deux modules de fête foraine (un punching-ball et une pêche aux canards). Ces animations ont eu un franc succès et beaucoup d'enfants se sont relayés durant l'après-midi pour y jouer.



L'organisation de projections cinéma en plein air que nous avons effectuées l'été 2011 à Plan-les-Ouates a suscité un vif intérêt et une réelle motivation de la part des jeunes pour ce type de projet. Cette expérience s'est renouvelée durant le mois de mai 2012. En collaboration avec le 99 rue de Lyon et l'association Animatou en Ville de Genève, nous avons projeté des courts métrages arabes pour le premier lieu et des films d'animation pour le second.

Forts de ces expériences, nous avons souhaité proposer aux jeunes qui fréquentent notre centre de participer à l'organisation de projections durant les semaines de vacances estivales 2012. Contrairement à l'édition précédente, nous avons voulu accentuer notre présence sur la Ville de Vernier et ainsi réaliser ces animations sur plusieurs lieux de la commune et du canton. En

effet, l'expérience des années précédentes a permis à ces jeunes de découvrir les communes de Vernier, Plan-les-Ouates et le quartier des Grottes. Cela a clairement mis en évidence la pertinence d'organiser une activité valorisante dans leur quartier, et de leur permettre également de le quitter. Ce fut à chaque fois une expérience enrichissante pour ces adolescents, faite de découvertes autant géographiques que humaines.

Nous avons principalement travaillé avec la participation active d'un groupe, porteur du projet, composé d'une dizaine d'adolescents. Ils ont appris à monter le matériel de projection, de sonorisation et à se déplacer par leurs propres moyens dans divers quartiers.

L'objectif de découverte des quartiers a bien fonctionné. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver dans des lieux inconnus, à rencontrer d'autres jeunes et d'autres adultes.

Les jeunes ont vite été très efficaces dans le montage des infrastructures pour les projections cinéma. Leur efficacité et leur ponctualité nous ont permis de montrer une facette positive de nos jeunes. Nous avons déjà reçu un certain nombre de demandes pour l'année prochaine.

MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Comme vous pouvez le constater dans le bilan et le compte de résultats ci-joints, l'exercice 2012 laisse apparaître un bénéfice de Frs. 427.23. Le capital au 1er janvier 2013 se monte à Frs. 21'209.52.

Je remercie la FASE et la FCLR pour leur soutien. Je remercie tout particulièrement la Ville de Vernier qui nous a octroyé une subvention annuelle de Frs. 74'800.- pour 2012 et le Contrat de quartier qui nous a accordé Frs. 6'000.- pour la réalisation des différents évènements durant la Semaine contre le Racisme.

Je remercie également La Loterie Romande qui nous a répondu positivement à notre demande de soutien à hauteur de Frs. 10'000.- pour l'achat de matériel nécessaire à la réalisation d'un bar itinérant.

Je remercie les membres de notre association, professionnels et bénévoles, pour leur engagement et leur motivation au sein de l'Abarc.

Enfin, je remercie Mme Chantal Mosimann pour la bonne tenue des comptes de l'association et lui souhaite tout le meilleur pour son nouveau départ professionnel.

Virginie Bonnet

ABARC

Association pour un baraquement d'Accueil et de Rencontre Communautaire

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

	ANNEE 2011	ANNEE 2012
ACTIFS	297'490.04	305'273.77
<i>ACTIFS IMMOBILISES</i>	267'683.60	249'380.05
Bâtiment	223'096.25	223'096.25
Fonds amortissement bâtiment	-22'308.00	-33'462.00
Tentes buvette itinérante Loterie 2012		4'141.45
Praticable buvette itinérante Loterie 2012		3'245.00
Bar cuisine 2007 / frigo 2009	1.00	1.00
HP acquis en 2009	1.00	1.00
Lumière acquis en 2009	1.00	1.00
Ecran acquis en 2009	1.00	1.00
Véhicule	62'957.00	49'221.00
Cuisinière	3'934.35	3'134.35
<i>ACTIFS MOBILISES</i>	29'806.44	55'893.72
Impôt anticipé		
Débiteurs		821.00
CCP	2'480.35	6'242.70
Banque Bcge	25'027.59	47'370.42
Caisnes	831.50	1'248.00
Charges payée d'avance	556.10	211.60
Produit à recevoir	910.90	
PASSIFS	284'527.54	305'273.77
<i>FONDS PROPRES</i>	20'782.29	21'209.52
Capital	20'627.50	20'782.29
Résultat exercice	154.79	427.23
<i>PROVISION</i>	263'745.25	246'241.70
Fonds d'investissement bâtiment	200'788.25	189'634.25
Fonds d'investissement matériel	62'957.00	7'386.45
Fonds d'investissement véhicule		49'221.00
<i>FONDS ETRANGERS</i>	12'962.50	37'822.55
Charges à payer	962.50	
Charges estimées à payer		29'500.00
Produits comptabilisés d'avance		2'322.55
Emprunt	12'000.00	6'000.00

Annexe au bilan 2012

But de l'Association :

Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'association et le personnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle

- destinée aux adolescents;
- ouverte à l'ensemble de la population de la commune.

L'association a pour but :

- de développer des espaces d'expérimentation personnels et collectifs, auprès des jeunes de 15 à 22 ans ;
- d'ouvrir des espaces d'échanges réciproques entre jeunes et adultes ;
- de promouvoir l'autonomie, le lien social et la citoyenneté ;
- de favoriser la réalisation personnelle et l'intégration des jeunes dans leur environnement social et naturel, en les aidant à devenir des acteurs sociaux conscients et responsables de leurs choix.
- de gérer et d'animer l'ABARC en conformité avec la loi J 6.11 relative aux centres de loisirs et de rencontres et à la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) du 15 mai 1998 et les statuts de la FASe.

Comité :

Mmes Sandra Muff (Vice-Présidente) et Virginie Bonnet (Trésorière) ; MM. Philippe Koeppl (Président), Christophe Galetti, Xavier Delfosse, Jean-Claude Jaquet (Délégué communal) et Yannick Vez

Vérificateur(trice)s des comptes :

CGR Fiduciaire Sarl.

Valeur d'assurance des biens immobiliers de l'Association : 400'000.-

Valeur d'assurance incendie mobilière : 147'000.-

(Camion don 2011 67'000.- Ass. choses 70'000.- Ass. bâtiments incendie 10'000.-)

A B A R C

Association pour un baraquement d'Accueil et de Rencontre Communautaire

	COMpte D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31		Budget 2012		COMpte D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31	
	DECEMBRE 2011				DECEMBRE 2012	
PRODUITS		449'019.25		98'400.00		432'735.65
<i>Subventions ordinaires</i>		60'300.00		74'800.00		74'800.00
Commune de Vernier sociale	60'300.00		74'800.00		74'800.00	
<i>Subventions extraordinaire</i>		2'500.00		6'000.00		6'000.00
Commune de Vernier semaine contre le racisme	2'500.00		6'000.00		6'000.00	
<i>Subventions (FAS'e)</i>		252'215.05		-		282'567.55
Subvention communale (salaires et val. locative)	39'507.60				43'274.00	
Subvention cantonale (salaires animateurs)	206'507.45				231'673.50	
Barac	6'200.00				7'620.05	
<i>Fonds d'investissement</i>		16'877.00		-		25'581.00
Dissolution fonds d'investissement bâtiment	11'154.00				11'154.00	
Dissolution fonds d'investissement véhicule	5'723.00				13'736.00	
Dissolution fonds d'investissement matériel					691.00	
<i>Recette du centre</i>		28'350.25		17'600.00		28'081.35
Participation repas				500.00		0.00
Activités aérées	410.00			1'000.00		0.00
Buvettes fêtes	1'277.85			3'500.00		4'021.00
Concerts	9'719.40			2'500.00		3'385.00
Recettes prestations facturées	11'170.00			7'000.00		11'639.00
Intérêt bancaire et postal	63.25			100.00		96.35
Location bâtiment et matériel	5'709.75			3'000.00		8'920.00
Cotisations membres Association				0.00		20.00
<i>Remboursements</i>		5'156.95		-		5'705.75
produit exercice antérieur	2'000.00		0.00			0.00
Remboursement	3'156.95		0.00			5'705.75
<i>Produit exceptionnel</i>		83'620.00		-		10'000.00
Don semaine contre le racisme / kabaret	14'000.00		0.00			10'000.00
Don véhicule/fanfare/privé	69'620.00		0.00			0.00

	COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31	Budget 2012		COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31
	DECEMBRE 2011			DECEMBRE 2012
CHARGES		448'864.46	98'400.00	432'308.42
Charges de personnel		246'997.85	500.00	275'457.80
Traitements et charges sociales	246'487.55			274'947.50
Participation Abarc frais moniteurs	510.30		500.00	510.30
Batiment		115'692.45	23'500.00	44'723.60
Barac (Valeur locative et énergie)	6'200.00			7'620.05
Assurances	3'614.60		3'800.00	5'455.50
Travaux et entretien	27'623.35		10'000.00	13'462.65
Mobilier / matériel	3'954.55		3'500.00	12'339.60
Eau / énergie / combustible	3'572.25		3'000.00	3'491.40
Frais de surveillance (alarme)	2'047.70		3'200.00	2'354.40
Fond d'investissement bâtiment	68'680.00			
Fonctionnement du centre		48'510.06	41'900.00	70'697.17
Matériel / équipement / location	6'224.90		3'500.00	1'978.80
Accueil, animations (libre/vacances/mercredi)	8'556.15		12'000.00	9'703.95
Sorties organisées	1'633.70		1'900.00	738.20
Concerts et festival	18'794.81		8'000.00	32'046.22
Fonds d'investissement matériel			3'000.00	10'000.00
Dédommagements aux bénévoles	13'300.50		13'500.00	16'230.00
Administration		12'778.70	16'500.00	13'677.10
Frais entretien véhicule + carburant	3'824.35		5'500.00	318.30
Fourniture bureau, documentation	601.80		650.00	870.40
Téléphones fixes et portables	3'061.40		2'540.00	2'371.20
Cotisations extérieures	343.00		300.00	314.50
Frais bancaire/ccp	118.55		150.00	118.30
Impôts, taxes, redevance, honoraires administr.	1'502.80		3'500.00	5'394.30
Frais assemblée / comité / colloque	2'162.80		1'700.00	2'060.20
Frais affranchissements / imprimés	1'164.00		1'200.00	1'631.90
Dédommagements au personnel	1'000.00		960.00	960.45
Charges exceptionnelles		2'299.45	-	411.30
Exercices resp. 2010 / 2011	2'299.45			411.30
Amortissements		21'585.95	16'000.00	26'381.00
Matériel acquis en 2007 bar/cuisine 5/5	825.20			55.00
Véhicule acquis en 2011 1/5: 5 mois	5'723.00			636.00
Matériel acquis en 2009 frigo 3/3	523.00			13'736.00
Matériel acquis en 2011 cuisinière 1 mois	66.65			800.00
Matériel acquis en 2009 HP 3/3	705.00			0.00
Matériel acquis en 2009 écran projection 3/3	798.65			
Matériel acquis en 2009 lumière 3/3	1'790.45			0.00
Bâtiment 2/20	11'154.00			11'154.00
Bénéfice de l'exercice		154.79	-	427.23

PERSPECTIVES 2013

L'année 2013 sera celle de nos 30 ans. Un bel anniversaire à fêter entourés de toutes les personnes qui ont contribué à faire de l'Abarc ce qu'elle est.

Cette année nous permettra aussi de poursuivre et de consolider les partenariats et les collaborations entrepris avec diverses associations et services de la Ville de Vernier.

Nous continuerons également à mettre à disposition le lieu et nos compétences afin de soutenir des jeunes désireux de mettre sur pied des concerts ou tout autre projet culturel. En effet, l'Abarc reçoit de plus en plus de demandes pour ce type de projets et nous souhaitons vivement pouvoir donner une réponse positive à un maximum de ces initiatives.

Nous continuerons aussi à développer notre action socioéducative auprès des filles en soutenant des projets en lien avec leurs envies et leurs besoins.

Nous souhaitons également développer un échange plus régulier avec notre voisin le plus proche: le Foyer des Tattes et ses habitants.

L'année 2013 sera également celle de la poursuite de notre réorganisation interne qui ne manquera pas de faire émerger des réflexions et discussions passionnantes.

REMERCIEMENTS

Le comité et l'équipe d'animation remercient particulièrement :

les usager(e)s de l'ABARC	le Service de la Culture
les habitant(e)s de Vernier	le Centre d'Entretien
la Mairie de Vernier	le Cipret et la Fegpa
le Conseil Municipal de la Ville de Vernier	l'Association Latcho
le Service de la Cohésion Sociale	l'association le BAL
la FASe et la FCLR	42 prod
M. Thomas Gremaud, coordinateur FASe	la Maison de Quartier Chausse-oCq
M. Guillermo Montano, coordinateur FCLR	Le 99 rue de Lyon
les membres de l'Association ABARC	Pré-en-Bulle
l'Alibi (Maison de Quartier de Vernier-village)	Animatou
les TSHM de la Ville de Vernier	
Suzana Hashani, travailleuse sociale Foyer des Tattes	
les îlotiers et la Police municipale de la Ville de Vernier	

Pour leur soutien financier :

la Loterie Romande pour la réalisation d'un bar itinérant
le Contrat de Quartier de Vernier-village

Le comité

Philippe Koeppel, président

Sandra Muff, vice -présidente

Virginie Bonnet, trésorière

Xavier Delfosses, délégué FCLR

Christophe Galetti, membre

Yannick Vez, membre

Jean-Claude Jaquet, délégué communal

L'équipe d'animation

Jan Molnar, animateur 50 %

Thierry Zanella, animateur 50 %

Nadia Schaller, animatrice 75 % (jusqu'au 31 janvier 2012)

Virginie Durussel, animatrice 75 % (dès le 1er février 2012)

Chantal Mosimann, secrétaire 20 %

Maria Kaplanidou, monitrice



151, rte de Vernier
1214 VERNIER

TEL/FAX : 022 796 21 01
www.abarc.ch
as.abarc@fase.ch

Avec le soutien de



VERNIER 
Une Ville pas Commune